

Publié le 7/05/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
DU VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le cinq mai à 17h00, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à Argences, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Date de convocation
24.04.2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 7
Arrivée à 17h40 : +1
Présents : 8
Votants : 7
Quorum : 6

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE et M. Laurent DECLERCK (arrivée à 17h40) et formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Alexandra LEPINAY et M. Stéphane AMILCAR

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

Délibération n° 2025 / 14B

Objet : Devis n° 5055 CTSI – arceaux vélos

Le schéma directeur cyclable de la Communauté de communes Val ès dunes approuvé en novembre 2022 prévoit l'achat et l'implantation de 160 arceaux vélos sur l'ensemble du territoire.

Le schéma directeur prévoyait un phasage sur 2 ans pour l'implantation de l'ensemble de ces arceaux.

Une entreprise du territoire, CTSI a été choisie pour la fabrication. L'entreprise dispose d'une technologie laser pour le gravage du métal ce qui nécessite un paramétrage personnalisé et doit acheter les matériaux nécessaires à la production. La fabrication des 160 pièces en une seule commande permet d'éviter des surcoûts de fabrication.

Un premier devis de 124 unités pour un montant de 13 640€ HT a été validé et signé.

A la demande du Président, un second devis pour la fabrication de 36 unités supplémentaires est proposé pour un montant de 3 960€ HT. Le total cumulé des deux devis s'élève à la somme de 17 600 € HT.

Le montant cumulé des deux devis dépasse la somme de 15 000€ HT seuil de la délégation du conseil au Président. Il est demandé au Bureau communautaire d'autoriser le Président à signer ce second devis afin de valider la commande des 160 arceaux vélos.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Accepte la commande en une seule fois de 160 arceaux vélos qui seront installés sur l'ensemble de la Communauté de communes et valide les montants cumulés des deux devis présentés pour un total de 17 600€ HT ;

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 014-200065589-20250505-2025_14B-DE

↳ Autorise M. le Président à signer le second devis de l'entreprise CTSI dont le total s'élève à 3 960€ HT.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Claude FOUCHER



Le Président,
Philippe PESQUEREL

